



Joyeuses fêtes de fin d'année



PAGE 2

ÉDITO

Entretien avec
Jean-François MANCEL



PAGE 7

TRANSPORT

Les bornes électriques
sur le territoire



PAGE 11

VOS MISS

Découvrez les miss
du territoire



Jean-François MANCEL

Entretien avec le Président de la Communauté de communes

Pourquoi la Communauté de communes du Pays de Thelle a-t-elle fusionné avec celle de la Ruraloise ?

JF. Mancel : La fusion est la conséquence de la loi, de la volonté de l'Etat et d'un accord de la commission départementale de coopération intercommunale. Nous n'étions pas demandeurs mais nous nous attachons, dans l'intérêt de nos habitants, à en tirer le meilleur parti. Il faut avouer que ce n'est pas facile mais nous sommes là pour ça !

Le territoire est plus grand mais les services à la population vont-ils aller de paire ?

JFM : Il faut d'abord maintenir ceux qui existent en améliorant la qualité sans augmenter les coûts. Paradoxalement, tout ne passera pas nécessairement par l'intercommunalité. Nous avons constaté, par exemple, que la prise en charge des jeunes serait mieux assurée par les communes, qui sont plus proches des besoins. En revanche, nous prenons en charge l'assainissement qui peut se traiter à plus haut niveau.

Dans un contexte général de budgets contraints, y a-t-il de la place pour de nouveaux projets fédérateurs pour dynamiser ce territoire à fort potentiel ?

JFM : Tout ce qui a trait à la protection de l'environnement. Nous gérons déjà les déchets ménagers, nous prenons en charge l'assainissement et les milieux aquatiques : l'eau est un bien essentiel qu'il faut protéger.

Mais aussi l'activité économique et l'emploi dont nous partageons désormais la responsabilité publique avec les Hauts-de-France. Nous venons de lancer un partenariat avec la chambre de commerce et celle des métiers pour être au plus près des entrepreneurs.

Comment concevez-vous votre rôle de président dans ce contexte particulier qui suit la fusion ? Un nouveau départ ?

JFM : Présider une communauté de communes c'est d'abord faciliter la vie des communes dans une période très difficile pour elles.

C'est ensuite mener à bien la fusion en écoutant et respectant chacun, dans un contexte législatif et réglementaire très compliqué.

C'est enfin rechercher le bon niveau de prise en compte des attentes de nos concitoyens et l'assumer au mieux pour chacun.

Si les communes trouvent une certaine proximité avec les citoyens, ce n'est pas forcément le cas pour les communautés de communes. Y a-t-il une possibilité de rapprocher le citoyen de cette collectivité territoriale sachant que de plus en plus c'est là que se prendront les décisions importantes ?

JFM : Dans le cadre de nos responsabilités directes, comme la collecte des déchets ou le transport, nous cherchons en permanence à améliorer nos liens avec nos concitoyens pour leur faciliter la vie.

Mais nous sommes une Communauté de communes et notre premier rôle c'est de soutenir les communes financièrement, avec la prise en charge du très haut débit ou du service incendie. Mais c'est aussi une prise en charge technique avec la préparation pour les maires de leurs décisions en matière d'urbanisme. C'est également prendre en charge tout ce qui peut se mutualiser pour que cela coûte moins cher au contribuable sans jamais oublier le rôle irremplaçable de la commune, quelle que soit sa taille, auprès de nos concitoyens.



Thelloise Infos

Le journal des habitants de la Communauté de communes Thelloise.
Dépôt Légal

Directeur de la publication : Michel Le Tallec

Réalisation et rédaction : Idée Claire et équipes Thelloise

Impression Polyservices

27 500 exemplaires - Papier FSC (gestion durable des forêts)

Coordination

m.charbonnier@thelloise.fr

Les vice-présidents et leurs compétences

Officiellement créée par un arrêté préfectoral du 30 novembre 2016, c'est le 1^{er} janvier 2017 que la Communauté de communes Thelloise est entrée en fonction.

Né de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise, cet Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) a pour objectif d'associer les 41 communes qui la composent au sein d'un espace de solidarité visant à élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

Sans toutefois imposer d'obligations formelles à vos communes, la coopération intercommunale est structurée de façon à améliorer la qualité de l'ensemble des services mis à disposition de la population - environ 60 500 habitants tout en préservant le cadre de vie et l'environnement.

Logement, transports, action sociale, petite enfance, économie, environnement, assainissement sont les principales compétences qui ont été transférées des communes vers l'intercommunalité et qui relèvent de votre Communauté de communes.

Jean-François Mancel a été élu le lundi 9 Janvier 2017, le premier Président de la Communauté de communes Thelloise.

Treize commissions de travail attachées à un vice-président ont été créées par le Conseil communautaire le 16 Janvier dernier.

M. Pierre DESLIENS



Conseiller municipal d'Abbecourt

**Aménagement de l'Espace
Infrastructures
Transport à la Demande**

Mme Béatrice BASQUIN



Maire de Cires-les-Mello

Jeunesse

M. Alain DUCLERCQ



Maire du Mesnil-en-Thelle

**Gestion, valorisation
et prévention des déchets**

M. Jean-Jacques DUMORTIER



Maire de Boran-sur-Oise

**Mise en œuvre de la fusion
et évolution du territoire**

M. Philippe ELOY



Maire de Précy-sur-Oise

**Aire d'accueil des gens du voyage
Chemins de randonnée
Parkings communautaires**

M. Michel FRANÇAIX



Conseiller municipal de Chambly

**Suivi des dossiers, études,
programmes, projets :
prospective, mise en œuvre
de la réforme territoriale**

M. Michel LE TALLEC



Maire du Coudray-sur-Thelle

Communication

Mme Nicole ROBERT



Maire d'Uilly-Saint-Georges

**Finances - Personnel
Assainissement
Marchés publics**

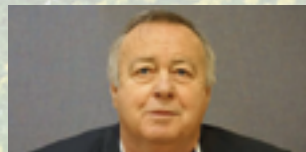
Mme Marie-France SERRA



Maire adjointe de Chambly

Enfance - Action sociale

M. Daniel TESSIER



Maire d'Ercuis

Très Haut Débit

Mme Jacqueline VANBERSEL



Maire de Sainte-Geneviève

**Equipements sportifs
d'intérêt communautaire**

M. Christian VAN PARYS



Maire de Heilles

Logement

M. Philippe VINCENTI



Maire de Belle-Eglise

**Développement économique
Emploi - Tourisme**

Les élus de votre nouvelle Com dans chaque ville et



**Pierre
DESLIENS**
Abbecourt



**Marie-Chantal
NOURY**
Angy



**Marie-Odile
GUILLOU**
Balagny-sur-Thérain



**Philippe
VINCENTI**
Belle-Eglise



**Marine
BADIN**
Berthecourt



**Laurent
SERRUYS**
Berthecourt



**Patrick
CORBEL**
Blaincourt-lès-Précy



**Jean-Jacques
DUMORTIER**
Boran-sur-Oise



**Isabelle
VILAREM**
Boran-sur-Oise



**Michel
DRUEZ**
Cauvigny



**David
LAZARUS**
Chambly



**Danièle
BLAS**
Chambly



**Michel
FRANÇAIX**
Chambly



**Marie-France
SERRA**
Chambly



**Patrice
GOUIN**
Chambly



**Marc
VIRION**
Chambly



**Pascal
BOIS**
Chambly



**Pierre
ORVEILLON**
Chambly



**Doriane
FRAYER**
Chambly



**Rafaël
DA SILVA**
Chambly



**Claudine
SAINT-GAUDENS**
Chambly



**Béatrice
BASQUIN**
Cires-lès-Mello



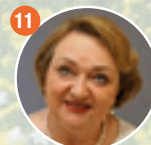
**Bertrand
VANDEWALLE**
Cires-lès-Mello



**Josiane
VANDRIESSCHE**
Cires-lès-Mello



**Gilles
PAUMELLE**
Cires-lès-Mello



**Nelly
KERZAK**
Crouy-en-Thelle



**Alain
LERIVEREND**
Dieudonné



**Daniel
TESSIER**
Ercuis



**Annie
BLANQUET**
Foulangues



**Marc
LAMOUREUX**
Fresnoy-en-Thelle



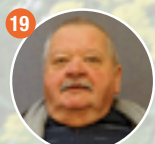
**Christian
VAN PARYS**
Heilles



**Danielle
DEBLIECK**
Hodenc-l'Evêque



**Michèle
BRICHEZ**
Hondainville



**Jean-Jacques
THOMAS**
Laboissière-en-Thelle



**William
DUMOLEYN**
Lachapelle-Saint-Pierre



**Michel
LE TALLEC**
Le Coudray-sur-Thelle



**Alain
DUCLERCQ**
Mesnil-en-Thelle



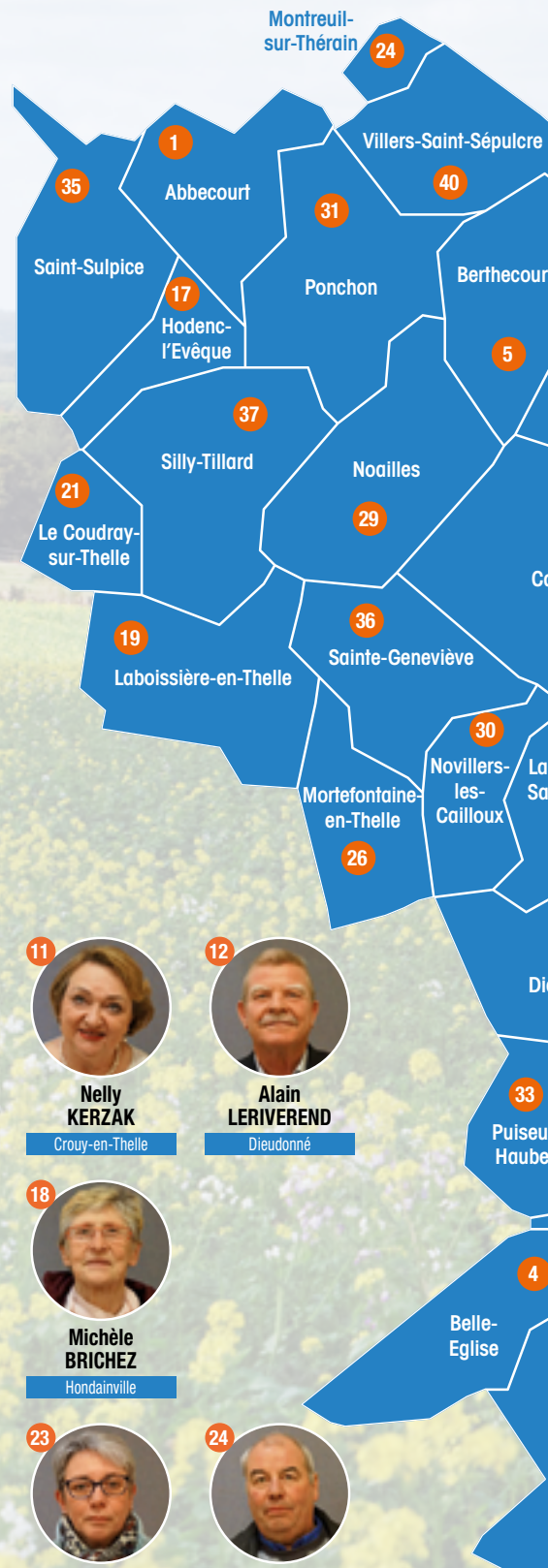
**Isabelle
SILLY**
Mesnil-en-Thelle



**Christelle
GAUVIN**
Mello

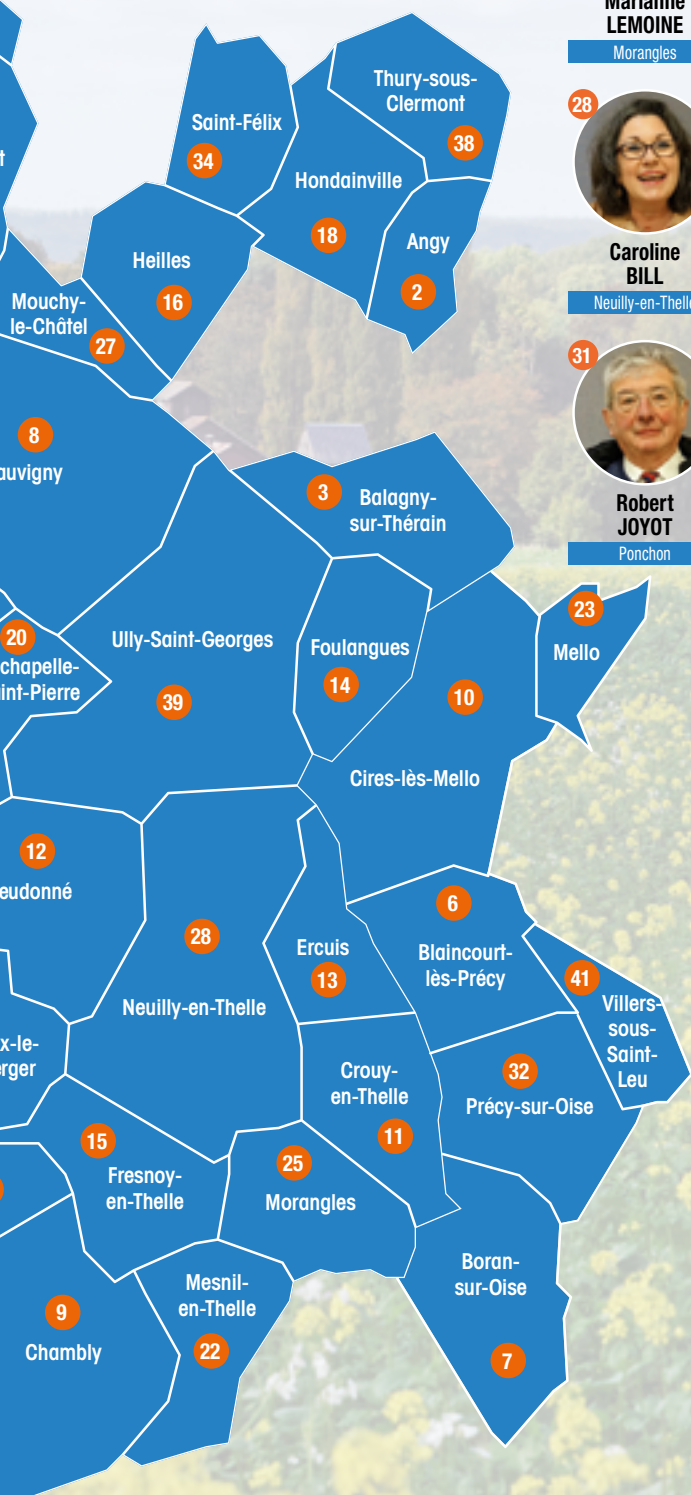


**Alain
ARNOLD**
Montreuil-sur-Thérain



Communauté de communes Thelloise

village de votre territoire



Marianne LEMOINE
Morangles



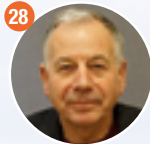
Alain PAILLARD
Mortefontaine-en-Thelle



Charles-Antoine de NOAILLES
Mouchy-le-Châtel



Gérard AUGER
Neuilly-en-Thelle



Bernard ONCLERCQ
Neuilly-en-Thelle



Caroline BILL
Neuilly-en-Thelle



Benoît BIBERON
Noailles



Céline LECOQ
Noailles



Stéphane CHAIMOVITCH
Noailles



Jean-François MANCEL
Novillers-les-Cailloux



Robert JOYOT
Ponchon



Philippe ELOY
Précy-sur-Oise



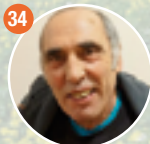
Michel KOPACZ
Précy-sur-Oise



Bertrand BAECKEROOT
Précy-sur-Oise



Joseph KARST
Puisseux-le-Hauberger



Patrick VONTRON
Saint-Félix



André MELIQUE
Saint-Sulpice



Jacqueline VANBERSELE
Sainte-Geneviève



Daniel VEREECKE
Sainte-Geneviève



Thierry REMOND
Sainte-Geneviève



Jean VERTADIER
Silly-Tillard



Philippe BOURLETTE
Thury-sous-Clermont



Nicole ROBERT
Uilly-Saint-Georges



Yvon CORVELLEC
Uilly-Saint-Georges



Agnès CLARY-WAWRIN
Villers-Saint-Sépulcre



Guy LAFOREST
Villers-sous-Saint-Leu

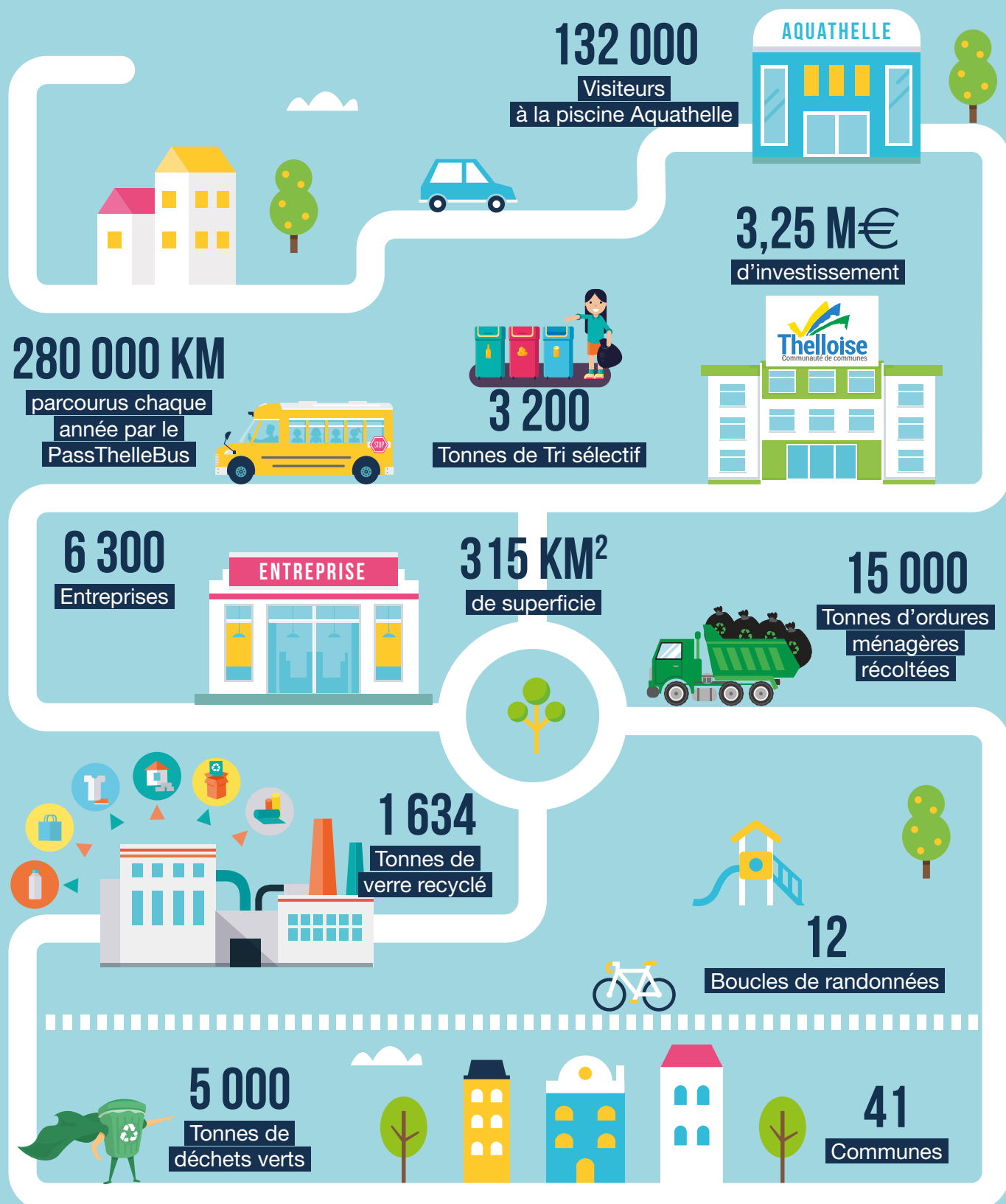


Stéphane KRAKOWSKI
Villers-sous-Saint-Leu



La Communauté de communes en chiffres en chiffres

60 553
Habitants



Pass Thelle Bus

Voyagez malin !

Depuis le 1^{er} septembre 2017, trois évolutions sont mises en place sur le réseau Pass Thelle Bus :

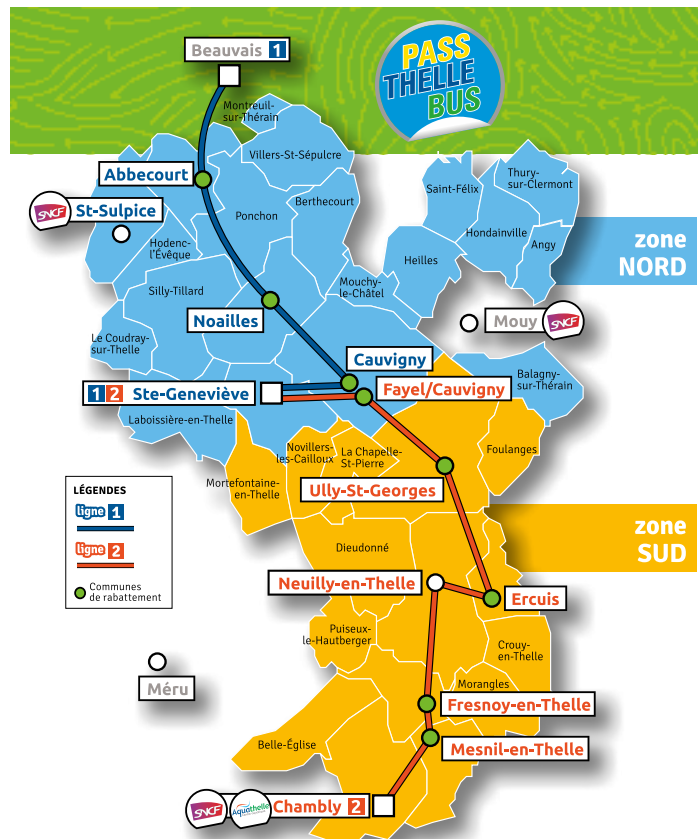
- La création de deux nouveaux arrêts sur la ligne 1 : à proximité du gymnase de Noailles et au hameau du Gros Poirier à Abbecourt pour faciliter la prise en charge des clients résidant dans ce secteur.
- La modification du tracé de la ligne 2 pour permettre de satisfaire plus de clients.
- La création d'horaires d'arrivée et de départ sur Méru pour favoriser les demandes de réservation sur le territoire Thelloise.

MÉRU (centre-ville) • Du lundi au vendredi

Arrivé Méru depuis votre domicile	9h15, 12h
Départ Méru	12h, 13h30, 16h15

De plus, en raison du nombre trop important de clients en 2016 qui ne se présentaient pas à l'arrêt et ne prévenaient pas l'agence de réservation Oise Mobilité (50 clients par mois), une pénalité de 4,40 € est instaurée **depuis le 19 juin 2017**.

En effet, en cas d'absence du client à l'arrêt convenu, il devra régler la pénalité au conducteur lors de son prochain trajet.

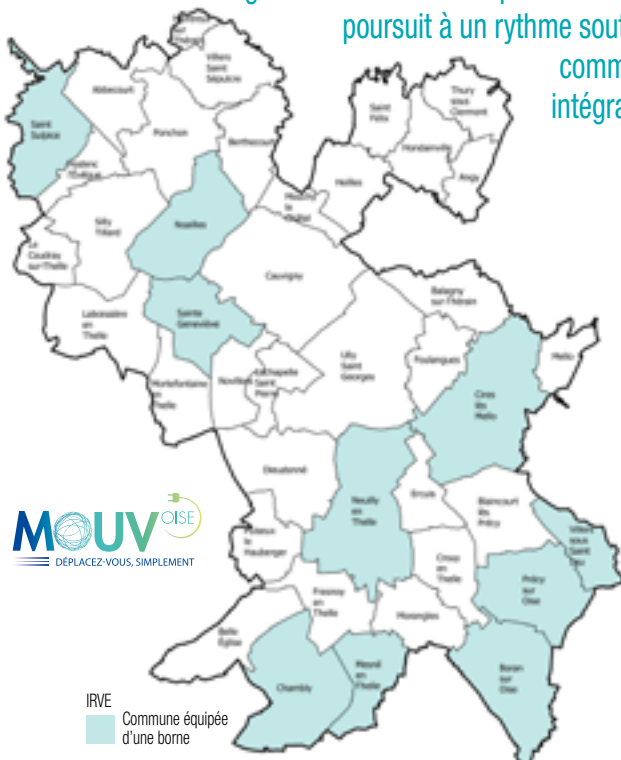


A noter que suite à la création du nouveau territoire Thelloise, un nouveau service sera mis en place au printemps 2018.

Bornes électriques

Thelloise roule branchée !

Lancé le 1^{er} mars dernier, le déploiement par le SE60 de 107 bornes de recharge de véhicules électriques sur le département de l'Oise se poursuit à un rythme soutenu. La Communauté de communes Thelloise est partie intégrante de ce maillage, avec 10 bornes installées.



Placées sur le domaine public, les bornes sont disponibles 24h/24 et 7j/7 et accessibles à tous les usagers : les plus réguliers demandent un badge leur permettant de s'identifier, d'autres utilisent leur smartphone pour flasher le QR Code sur la borne ou lancer directement la charge à partir du site www.mouv-oise.fr.

Le site permet aussi aux internautes de localiser les bornes et de connaître leur état (disponible/en charge).

Les utilisateurs bénéficient d'une assistance téléphonique 24h sur 24 et 7j/7.

Pour assurer une continuité de service maximale, les bornes font l'objet d'une maintenance préventive et curative, avec un service d'astreinte sous 2h pour la mise en sécurité des tiers et des ouvrages.

Les frais de fonctionnement sont répartis entre le SE60 et l'intercommunalité, qui finance 1 250 euros par an et par borne implantée sur leur territoire : la Communauté de communes Thelloise assurera ces coûts pour les dix bornes de son territoire (voir carte).

Avec le SE60, la Communauté de communes s'engage ainsi dans le développement de la mobilité propre, pour atteindre les objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre fixés par la loi sur la transition énergétique. En outre, le choix d'implanter les bornes à proximité des commerces de centres-bourgs, des équipements de service public ou des pôles d'attraction touristique ou économique favorise le développement et l'attractivité des territoires.

Avec Mouv'Oise, la Communauté de communes Thelloise est branchée !



Soutien aux entreprises locales

Conventions de partenariat entre la Communauté de communes Thelloise, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise et la Chambre des Métiers de l'Oise



Le territoire de la Communauté de communes Thelloise offre un environnement économique à fort potentiel que les élus s'efforcent d'améliorer et de renforcer, aussi bien par l'accueil d'entreprises industrielles et tertiaires, que par le maintien et le renforcement des entreprises artisanales et commerciales déjà présentes localement.

A ce jour, 1 185 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers et représentent l'artisanat et le commerce de proximité.

De par la loi NOTRe, la Communauté de communes voit ses compétences s'étendre à la politique locale du commerce, une nouvelle mission pour laquelle les élus ont souhaité faire appel aux experts des Chambres consulaires de l'Oise, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, à travers une convention de partenariat.

Ainsi, le 3 octobre dernier, Jean-François MANCEL le Président de la Communauté de communes et Philippe VINCENTI le Vice-Président chargé du Développement Economique, Emploi et Tourisme, ont reçu dans leurs locaux, Philippe ENJOLRAS, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise et Zéphirin LEGENDRE, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise pour signer des conventions de partenariat.

Ces conventions, prévues pour une durée de 3 ans, permettront d'unir et de coordonner leurs efforts pour accompagner, soutenir et renforcer les entreprises artisanales, commerciales et leurs associations. Deux chargées de mission consulaires (une pour chaque chambre) seront sur le terrain à la rencontre des artisans et commerçants du territoire, une journée par semaine.

Ces partenaires auront les missions de soutien à la création, de sensibilisation à la transmission et à la reprise, de conseils en développement et d'appui technique spécifique, et bien entendu de détection des difficultés avec les recommandations pour y remédier.

Ces partenaires doivent être également une force de propositions de toutes actions susceptibles de renforcer le tissu commercial du territoire (actions de formations, manifestations, mise en place de filières courtes, etc...) et d'apporter des informations et des conseils dans la mise en œuvre de la compétence de politique locale du commerce. Car en 2018, les élus de la Communauté de communes Thelloise devront définir un intérêt communautaire dans cette compétence.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service développement économique au 03 44 26 99 50



Services aux entreprises

Un des leaders français du séminaire d'entreprises s'installe au château de Fillerval

Avec plus de 20 ans d'expérience, l'entreprise Chateauform' a su s'imposer sur le marché français de «l'hébergement d'affaires». Spécialiste des séminaires chics pour cadres dirigeants, Chateauform' a racheté le château de Fillerval à Thury-sous-Clermont en juillet dernier. Dans l'Oise, le groupe possédait déjà les châteaux de Mello et de Saint-Just.

Exploité jusqu'alors par Sodexo, ce site remarquable, qui fut la demeure du célèbre astronome et cartographe du XVII^e siècle Jean-Dominique Cassini de Thury, a séduit Jacques Horovitz, le dirigeant de Chateauform'.

Ce spécialiste du marketing qui a d'abord exercé chez Disney et au Club Med se lance dans «l'hébergement d'affaires» après une mauvaise expérience lors d'un séminaire, à l'ambiance glaciale, auquel il participait. Il décide de créer un concept «comme à la maison». Il invite alors ses équipes dans sa propre maison du Vexin où il les accueille avec sa femme Katy comme de véritables hôtes.

Il applique ce concept et le développe ensuite dans tous les établissements qu'il rachète. Le groupe dont le siège Français est à Persan en possède aujourd'hui 60 dans le monde, dont 45 en France.

Les domaines sont en général des châteaux au milieu d'un parc comme à Fillerval. «C'est tout sauf un hôtel !» tient à préciser Arnaud Leroy, le directeur du château de Fillerval, dernière acquisition de l'entreprise.

«Nos clients doivent se sentir comme chez eux. Ils viennent ici travailler mais aussi décompresser. Ils peuvent profiter des deux courts de tennis et de la piscine, sans dépenser un euro grâce à notre formule clé en main. Nous libérons le participant de toute contrainte, il est alors pleinement acteur de son séminaire» détaille le manager à la tête de 30 salariés à Thury-sous-Clermont.

Situé dans un écrin de verdure au cœur de la Communauté de communes Thelloise, et à proximité de l'autoroute A16, le château possède de nombreux atouts. «Être à proximité des aéroports Charles-de-Gaulle et de Beauvais et à 1 heure de Paris compte beaucoup pour nos clients car ils viennent souvent des quatre coins du monde».

Responsable du site depuis le 3 juillet dernier, Arnaud Leroy, qui loge sur place, a dû tout mettre en place en deux mois pour réaménager le site. « Nous avons travaillé main dans la main avec Philippe Bourlette, le maire de la commune, les élus et les services de la Communauté de communes qui nous ont apporté une grande écoute, notamment pour la gestion du réseau des ordures ménagères. Nous souhaitons nous insérer au mieux dans le tissu local, notre intégration dans l'environnement économique local est essentielle ».

Château de Fillerval

Rue du Lavoir - 60250 Thury-sous-Clermont
Tél. : 01 79 35 08 25

Avant-première

Les laboratoires Carso à l'assaut des Hauts-de-France

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée, à un carrefour autoroutier stratégique, la Communauté de communes Thelloise attire de nouveaux investisseurs. Et pas des moindres. La société Carso s'est installée en juin dernier à Neuilly-en-Thelle, pour conquérir les marchés pharmaceutiques des Hauts-de-France et du Centre.

Le bâtiment a entièrement été reconditionné pour devenir un laboratoire high-tech. Passés les portes étanches du premier sas, les visiteurs ayant enfilé au préalable une blouse blanche découvrent des longs couloirs avec des salles en enfilade qui accueillent des ateliers de haute technologie. Tous les murs sont en matière composite, surface lisse évitant toute accroche des germes et bactéries.

Carso est issu d'une division en 1993 d'un laboratoire du CNRS près de Lyon. Spécialisé à l'origine dans l'analyse des dioxines dans l'environnement, le laboratoire s'est développé dans les analyses de la qualité de l'eau et de l'environnement, qui représentent les deux tiers de ses activités, ainsi que dans la sécurité alimentaire. Par suite d'une opération de croissance externe, il intervient également dans l'analyse d'empreintes génétiques prélevées sur des scènes de délit pour le compte des ministères de l'Intérieur et de la Justice. Des marchés porteurs.

Une trentaine de sites en France

Carso enregistre une croissance annuelle de 5 à 10 % de son chiffre d'affaires selon les années. Près de 2 500 salariés, principalement des ingénieurs et techniciens, sont répartis sur une trentaine de sites en France.

Jouant de ses atouts économiques et géographiques, la Communauté de communes Thelloise (CCT) a su attirer ce géant de l'analyse sur son territoire.

Dans cette volonté d'accéder à de nouveaux marchés, Bruno SCHNEPP, le président de Carso, a racheté en juillet 2016 un tout petit laboratoire qui se trouvait à Gouvieux, le Laboratoire Verger. «C'était une équipe engagée avec une



belle expérience de 15 à 20 ans dans l'activité, idéal pour tenter une implantation dans les Hauts-de-France.»

Et de poursuivre, «Il fallait ensuite un outil adapté à nos ambitions. Comme nous voulions rester dans l'Oise, ce site proposé par la Communauté de communes Thelloise et qui appartenait à Eiffage, était parfait. Car en plus d'être bien situé, il avait déjà une petite activité laboratoire».

Une implantation stratégique

Ici, Carso développe donc des analyses, «du contrôle qualité de produits liés à l'industrie pharmaceutique, cosmétique et nutraceutique (complément alimentaire - santé)» souligne Anne Hays, docteur en pharmacie, directeur général de Carso Pharmaceutique.

Le principe ? «Les entreprises font appel à nous, afin d'analyser si leurs produits répondent aux normes. Que cela soit une matière première avant de rentrer en fabrication ou un produit fini». En cosmétique, par exemple, Carso peut vérifier que l'odeur d'un shampoing reste toujours la même, que la concentration en conservateur est en accord avec la réglementation, etc.

Aujourd'hui, le laboratoire Carso de Neuilly-en-Thelle travaille déjà avec le laboratoire Biocodex à Beauvais. «Nous prospectons encore, notre but est d'identifier les besoins des entreprises de l'Oise et nous avons d'ailleurs choisi nos premiers investissements en fonction de ces potentiels besoins spécifiques.»

Aujourd'hui, Carso emploie cinq salariés à Neuilly-en-Thelle. D'ici six mois, un autre Docteur en pharmacie rejoindra l'équipe.

Le Plateau de Thelle désenclavé



La Communauté de communes Thelloise et le Conseil départemental de l'Oise ont réalisé des travaux sur la liaison entre la RD 49, qui relie Fresnoy-en-Thelle à Chambly, et la RD 1001.

La voie a été élargie de 4 à 7 mètres de large. Un tourne à gauche a aussi été réalisé sur la RD 49. Un nouveau giratoire a été créé au bout de cette liaison, sur la RD 1001. Celui-ci permet à présent de s'engager sur cette route, et dans les deux sens. Le but de cet aménagement est notamment de prolonger la déviation de Neuilly-en-Thelle vers la RD 1001 et ainsi désenclaver Chambly.

De nombreuses études ont été menées par la Communauté de communes depuis 2011 pour déterminer le meilleur tracé. Des réunions de concertations ont aussi été organisées avec le Conseil départemental et les propriétaires exploitants. Le projet a ensuite été validé le 10 novembre 2016 par le Département et une convention de groupement de commandes a été signée avec la Communauté de communes Thelloise.

Les travaux ont commencé le 10 juillet dernier avec la création du giratoire de la RD 1001. Ce chantier, terminé le 1^{er} septembre a été financé par le Conseil départemental pour un coût de 544 128 €.

Les travaux de la liaison entre la RD 49 et la RD 1001 se terminent à la mi-décembre. Ceux-ci ont été pris en charge par la Communauté de communes pour un coût d'1 273 996 €.



2 questions à Pierre Desliens, vice-président de la Communauté de communes Thelloise, en charge de l'aménagement de l'espace, des infrastructures et du transport à la demande

Quel est l'objet de ces travaux ?

Jusqu'à présent, il y avait une glissière centrale sur la RD 1001, en arrivant de la RD 49, qui empêchait de tourner à gauche pour aller en direction de Paris. Tout le flux de camion qui venait de Neuilly-en-Thelle devait obligatoirement passer par Chambly.

Pour désenclaver, il fallait ainsi élargir la voie reliant la RD 49 et la RD 1001 et donc créer un nouveau giratoire.

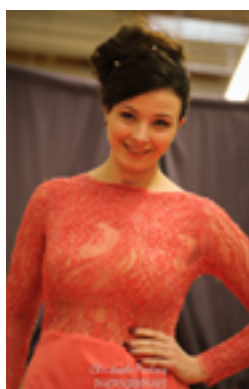
Nous nous sommes mis d'accord, avec le Département, pour faire une voie de 7 mètres de large. La création du giratoire a été prise en charge par le Conseil départemental, qui nous soutient à 40 % du montant total des travaux.

Quel rôle joue la Communauté de communes pour l'aménagement des routes ?

La Communauté de communes a décidé de prendre la compétence voirie. Nous avons transformé 37 kilomètres de voies communales en voies communautaires, que nous entretenons. Nous les avons choisies parce qu'elles permettent de désenclaver le territoire ou le rendre accessible vers des axes plus importants.



© Christophe Penloup



Eva Encinas

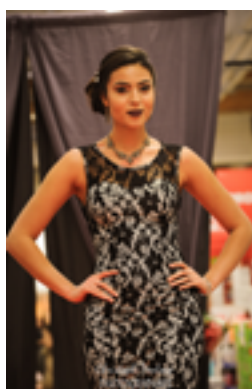
Une Miss sur la bonne « voix » !

Parmi les huit candidates se présentant au concours de Miss Pays de Thelle, Eva Encinas était arrivée première, le 21 janvier dernier.

Agée de 26 ans et originaire de Foulangues, Eva se prépare à rendre son écharpe de soie et à passer le flambeau le samedi 27 janvier 2018 pour l'élection de Miss Thelloise à Angy.

Un an après, c'est avec fierté que Miss Pays de Thelle jette un coup d'œil dans le rétroviseur. « *J'avais déjà remporté beaucoup d'écharpes (NDLR : Miss Europe pour la Pologne puis pour l'Espagne, ses pays d'origine, ou encore Miss Rotary du Paris), c'est pourquoi le fait de pouvoir parler en public ne m'impressionnait pas. J'ai aussi fait de la compétition, 14 ans de judo, du théâtre ... ce qui m'aide contre le trac. Ce concours, je voulais y participer car c'était important à mes yeux de représenter ma terre d'accueil. Je voulais incarner avec fierté le territoire où j'ai grandi, entre Chambly et Foulangues.* »

Dans quelques mois, celle qui est diplômée d'un master en communication/marketing et travaille aujourd'hui pour un cabinet d'expertise à Lille, passera le flambeau. « *Ce sera le moment de tourner la page, je vais me consacrer au chant, ma passion.* ». Car Eva Encinas monte régulièrement sur scène. Notre star locale a déjà à son actif quelques concerts dans le Pays de Thelle mais aussi sur Paris, où elle s'est produite au Théâtre du Gymnase Marie-Bell.



Kheira Derfouf

Une année riche en expériences pour Miss Ruraloise

« *Être Miss apporte une grande expérience de la vie.* » Kheira Derfouf, Miss Ruraloise 2017, ne s'attendait pas à ce que cette année où elle a porté haut les couleurs de sa Communauté de communes soit aussi riche. « *J'ai ressenti de la fierté car c'est un territoire que j'aime, j'y ai tous mes amis, j'y suis née !* » Originaire de Bailleul-sur-Thérain, Kheira a choisi d'être candidate à 20 ans pour vaincre le manque de confiance en soi. « *Je me suis dit en devenant Miss Ruraloise que j'allais essayer de faire de mon complexe un atout.* »

Ça a fonctionné, puisque défilés, plateau télé sur IDF1 à Paris, inaugurations d'édifices ou de fêtes sur le territoire lui ont permis de prendre de l'aplomb.

Parmi ses meilleurs souvenirs, la fête du Bois Hourdy à Chambly où les Miss devaient marcher en robe Disney et celui du 25 février dernier, « *le jour du défilé où nous portions de magnifiques créations d'Ursula Haas* », souligne la jolie brune d'1m80. Un défilé qui lui a mis le pied à l'étrier, puisque Kheira a été contactée par la suite par des organisateurs de salons. « *Des créateurs de robes m'ont appelée, notamment pour me produire dans les salons du mariage afin de présenter les nouvelles collections comme à Nogent-sur-Oise. Par la suite, je me suis prise au jeu.* ». Aujourd'hui, la jeune étudiante en BTS assistante de gestion s'est constituée un book et poursuit les shootings en tant que modèle photo. Dans quelques mois, notre Miss Ruraloise fera partie du jury pour l'élection de Miss Thelloise 2018.

Après Marion Charpentier, Déborah Aubert et Eva Encinas, qui sera la nouvelle Miss Thelloise 2018 ? Le comité Miss Thelloise a présenté le 8 octobre dernier, les huit candidates qui tenteront de remporter la prochaine élection organisée le samedi 27 janvier 2018 à Angy. Les candidates défilèrent pour l'occasion sur la scène de la salle multifonctions.

Pour assister à l'élection le 27 janvier, les places sont disponibles en mairie d'Angy ou sur le site internet billetreduc.com au prix de 10 euros.

Un nouveau délégataire pour la piscine Aquathelle

La gestion du centre aquatique de la Communauté de communes Thelloise a été confiée à RECREA le 1er septembre 2017.

La convention a été signée le 18 juillet 2017 au siège de la Communauté de communes Thelloise en présence de Mme Jacqueline VANBERSEL, Vice-Présidente déléguée aux équipements sportifs, de M. Pierre DESLIENS, Vice-Président et de M. Gilles SERGENT, Président de RECREA.



★ Entrées

Espace Aquatique *gratuit pour les moins de 3 ans*

Adultes (12 ans et +)

résident

public

4€50

5€50

Enfants (3 à 11 ans inclus)

3€50

4€50

10 entrées ¹ pour toute la famille (adultes, enfants)

35€

45€

Famille ² (2 adultes + 2 enfants ou 1 adulte + 3 enfants)

14€

18€

AQUAFUSION (45 mn)

Préparez-vous à fondre !

Activité très intense de 45' fusionnant 4 ateliers complémentaires visant à améliorer le tonus musculaire et la condition physique. Le tout favorisant la perte de poids.

Cours réservé à un public souhaitant découvrir, voire dépasser ses limites.



#RESOLUTIONS 2018
DU 2 AU 14 JANVIER

Toute la forme en illimité
1 MOIS OFFERT *

*un mois offert sur les abonnements flex excellence/essential/classic



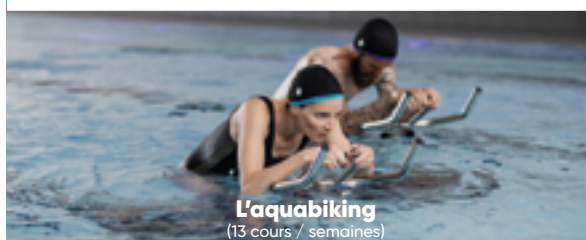
Nouveau : lancement de l'Aquafusion®
dès Janvier



Les bébés nageurs
(tous les samedis à 9h)



Abonnement Excellence
accès illimité à l'espace aquatique et à toutes les activités aquafitness, aquabiking etc...



L'aquabiking
(13 cours / semaines)



Le Bodypalm

DES ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR POUR TOUTE LA FAMILLE !

renseignements et programme à l'accueil du centre et sur aquathelle.fr

638 rue Anatole France

60230 Chambly

01 30 28 98 74 • www.aquathelle.fr



Aquathelle
Centre aquatique